MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Tugéras-Saint-Maurice

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Assomption

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 13/03/1935

Étendue de la protection : Église, à l'exception du clocher

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.